

Règlement Les Foul&es de L'Isle



Vendredi 05 Juin 2026
L'Isle Jourdain (32)

Le club **TRACKS Athlé – L'Isle Jourdain 32** organise **Les Foul&es de L'Isle**, sa 10ème corrida pédestre le vendredi 05 juin 2026 dans les rues de L'Isle Jourdain.

Tous les départs et arrivées des courses ont lieu à la place de la mairie : animation enfants courses de Kid'1 et kid'2 respectivement à 19h45 et 20h00, 5km à 20h20, 10km à 21h00.

Le parcours du 5 et 10km, uniquement dans le centre-ville historique de L'Isle Jourdain, est une boucle fermée de 2 500 mètres sur route uniquement.

Le parcours est disponible sur le site : www.lesfoulesdelisle.com .

La course des Foul&es de L'Isle est inscrite au calendrier FFA ainsi qu'au Défi Gersoises 2026.

Les 2 courses 5 et 10km seront chronométrées par puce électronique.

1. Inscriptions pour les animations enfants courses Kid'1 et Kid'2

Les animations enfants sont non chronométrées et non classées.

L'inscription à ces animations est soumise à autorisation parentale sous leur entière responsabilité.

Inscription sur place à partir de 18h00 ou par internet sur : www.lesfoulesdelisle.com ou sur www.chrono-start.com

Kid'1 700m catégories U10 Eveil Athlétique et U12 Poussins / 7-11 ans (2015-2019)*

Kid'2 2km catégorie U14 Benjamins / 12-13 ans (2013-2014)

* l'organisation se garde le droit de stopper les jeunes athlètes de la catégorie U10 EA (7-9 ans) au bout de 8 minutes d'effort (selon recommandations FFA) et de les accompagner jusqu'à la ligne d'arrivée.

Le prix de ces deux animations est fixé à 1 euro en ligne et à 2 euros le jour de la course.

2. Droits d'inscription et Inscriptions pour les courses 5 et 10 km

Les droits d'inscription sont fixés à 8 euros* pour le 5km et 14 euros* pour le 10km

*1 euro par dossard sera intégralement reversé à l'association Hélicia Marchera

Un cadeau offert pour les 750 premiers inscrits.

Les inscriptions peuvent s'effectuer de 3 manières :

- Par courrier jusqu'au Lundi 01 Juin 2026 à
*TRACKS Athlé, Les Foul&es de L'Isle,
4 rue Collette BESSON,
ZAE Pont Peyrin,
32600 L'ISLE JOURDAIN*

Chèque individuel établi à l'ordre de TRACKS ATHLE

- Par internet sur www.lesfoulesdelisle.com ou sur www.chrono-start.com jusqu'au Jeudi 04 Juin 2026
- Le jour de la course de 18h30 à 20h30 avec une majoration de 2 euros pour le 5 km et le 10 km.
- Animations enfants 2 euros le jour de la course.

Informations sur le site internet www.lesfoulesdelisle.com, par mail LesFoulesdeLIsle@tracks-athle.com ou par téléphone au 06.21 01 30 74

Pour être complet, le dossier d'inscription devra contenir **obligatoirement** les pièces suivantes :

- Le dossier d'inscription dûment complété et signé (dans le cas d'une inscription papier)
- Le règlement des droits d'inscriptions
- Pour les adultes de toutes nationalités :
 - **L'attestation (papier, électronique ou de type QR Code) PPS Parcours de Prévention Santé** que l'on peut obtenir sur le site <https://pps.athle.fr/>. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum 1 an avant la date de la manifestation.
 - **Ou d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA** en cours de validité à la date de la manifestation. Les licences Santé et Encadrement délivrées par la FFA ne sont pas acceptées.
- Pour les mineurs de toutes nationalités :
 - D'une **attestation délivrée par la FFA** depuis sa plateforme en ligne (<https://pps.athle.fr/>), sous format papier, digital, électronique, numéro unique ou de type QR Code
 - **Ou un Questionnaire de Santé** : L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports (<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical#main>). Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de six mois.
 - **Ou une licence FFA** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation. Les licences Santé et Encadrement délivrées par la FFA ne sont pas acceptées.

Dans le cas où les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication, ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

Tout dossier incomplet ne pourra donner suite à une inscription aux Foul&es de L'Isle.

Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué.

Pour prendre le départ, chacun doit juger de son état de forme et se sentir capable de courir la distance choisie.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit en dehors de la plateforme dédiée. Toute personne rétrocédant son dossard, sans passer par la plateforme dédiée, à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

La course de 5km est ouverte aux mineurs à partir de la catégorie U16 minime (2011-2012) et **celle de 10km** à partir de la catégorie U18 cadet (2009-2010).

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de décision administrative, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir les responsables de l'épreuve et leur remettre son dossard et sa puce sans franchir la ligne d'arrivée.

3. Dossards

Le retrait des dossards s'effectuera le jour de la course entre 18h00 et 20h30 en zone départ des Foul&es de L'Isle.

Le **port du dossard est obligatoire sur la poitrine** et ne peut en aucune manière que ce soit, être modifié, réduit de taille, partiellement visible. Le coureur qui n'observe pas cette règle sera disqualifié.

4. Sécurité, Orientation parcours et animation

- La Protection Civile de L'Isle Jourdain assure la sécurité des coureurs et du public,
- Une trentaine de signaleurs coordonnée par la Police Municipale de L'Isle Jourdain vous accueillera et vous orientera sur les différents parcours,

Le port de casques et/ou écouteurs audio pendant les courses est strictement interdit.

5. Responsabilité

L'organisateur est couvert par une police d'assurance souscrite auprès de la MAIF via la FFA. Le simple fait de participer à la course implique le respect de règlement. En aucun cas, l'organisateur ne peut être tenu responsable d'incidents, d'accidents ou de vols pendant la manifestation y compris les défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

6. Droits à l'image

Les participants autorisent Les Foul&es de L'Isle à utiliser son nom, son image, sa voix et sa prestation sur le parcours en vue de toute exploitation directe ou indirecte sur tout support. Des photos seront prises pendant la course et seront visibles sur www.lesfouleesdelisle.com
Les infos personnelles sont destinées à l'association TRACKS Athlé et à ses partenaires.

7. Récompenses

Détails des catégories d'âge Féminines et Masculines récompensées* :

Le 5km (course Masculine et Féminine) :

- Les 3 premières et les 3 premiers au scratch, quelle que soit la catégorie
- Les premières et les premiers de chaque catégorie : U16 Minimes (2011-2012), U18 Cadets (2009-2010), U20 Juniors (2007-2008), et U23 Espoirs (2004-2006),
- Les premières et les premiers des catégories regroupées :
 - Seniors et Masters M0 (1987-2003),
 - De Masters M1 à M10 (1986 et avant).

Le 10km (course Masculine et Féminine) :

- Les 3 premières et les 3 premiers au scratch
- Les premières et les premiers de chaque catégorie : U18 Cadets (2009-2010), U20 Juniors (2007-2008), et U23 Espoirs (2004-2006),
- Les premières et les premiers des catégories regroupées :
 - Seniors et Masters M0 (1987-2003),
 - De Masters M1 et M10 (1986 et avant).
 -

* pas de cumul de récompenses.

Un **challenge « entreprises »** (clubs, associations, sociétés, administrations...) récompensera l'entreprise la plus représentée à l'arrivée sur l'ensemble des 3 courses (5 et 10km),

Un **challenge par équipe** (cumul des temps réalisés par les 4 membres de l'équipe) viendra également récompenser les 3 premières équipes sur les 10 km.